

24-269

ADOPTION – PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit adopter le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027;

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

QUE le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 soit adopté au montant de 72 045 208 \$, dont 17 849 524 \$ pour l'année 2025;

QUE le programme triennal d'immobilisations ou le document explicatif soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la ville de Sainte-Julie au même moment que la publication concernant le budget 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

POINT 14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

24-270

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Mme Sylvie Beaulieu
APPUYÉ par Mme Josée Marc-Aurèle

RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée à 19 h 28.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Mario Lemay
Maire

Nathalie Deschesnes
Greffière